

PROGRAMME

Lieu de la formation : 712 rue Nicolas Cugnot 54230 Neuves-Maisons

Horaires : 16h – 20h

Date : 11 décembre 2024

CONTEXTE

Dans un contexte de changement climatique, la gestion forestière se complexifie, exigeant des actions immédiates pour adapter les peuplements forestiers aux conditions de demain. Les collectivités du Grand Est font face à un défi majeur : préserver la pérennité de forêts multifonctionnelles, capables de répondre aux besoins environnementaux, économiques et sociétaux.

Il est primordial de garantir une gestion durable de la production de bois, en harmonie avec les fonctions environnementales essentielles telles que la préservation des îlots de sénescence, la valorisation des arbres à haute valeur biologique, la protection des sols ou encore la régulation du cycle de l'eau. Cet équilibre doit également intégrer une gestion raisonnée du rapport sylvo-cynégétique.

L'Office National des Forêts, en tant que gestionnaire des forêts publiques, joue un rôle clé dans l'adaptation de ces écosystèmes. Les élus, en leur qualité de décideurs, doivent quant à eux être pleinement informés afin de prendre des décisions sylvicoles éclairées, contribuant à renforcer la résilience des forêts face aux défis actuels et à venir.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

❖ OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir les connaissances techniques et réglementaires nécessaires à une gestion efficace et durable des forêts publiques en Meurthe-et-Moselle, en vue de promouvoir la conservation des écosystèmes forestiers, l'exploitation raisonnée des ressources et la résilience face aux défis environnementaux actuels.

❖ OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Les élus sont capables d'identifier et de comprendre les trois rôles principaux de la multifonctionnalité des forêts : écologique, économique et social, afin de les intégrer efficacement dans leurs décisions de gestion forestière.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

HORAIRES	SEQUENCE
16h – 16h30	Mots d'accueils et introduction
16h30 – 18h	Le quotidien d'un Aménagiste à l'ONF – animé par l'ONF
18h – 20h	Contexte forestier
	La multifonctionnalité
	La sylviculture
	Gestion des sols et cycle de l'eau
	Innovation forestière

DURÉE 4 heures

PROGRAMME

INTERVENANTS EN SALLE

Association des Communes forestières de Meurthe –et- Moselle: Alain GODARD, Président

UR COFOR Grand Est : Axelle LEVILLAIN, Coordinatrice Grand Est

ONF : Jérôme BURBAN, Directeur d'Agence ONF Meurthe-et-Moselle

CONTENU DE LA POCHETTE

(distribuée le jour de la formation)

- Programme de la formation
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes Forestières
- Évaluation de fin de formation
- Lettre COFOR info



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place.

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités.

FINANCEMENT

Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est. La formation est donc gratuite. Une participation peut être demandée pour le repas.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour participer à cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, échanges, visite de terrain.

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.